

Le retour des coups d'État en Afrique

par

Niagalé Bagayoko et Marc-André Boisvert

REVUE ESPRIT – NUMÉRO DE MAI 2022

#Sécurité/Police/Armée #Relations internationales #Afrique #Élections / Démocratie

D'août 2020 à janvier 2022, quatre coups d'État se sont succédé dans l'espace africain francophone au Mali, au Tchad, en Guinée et au Burkina Faso. Dans un contexte de désillusion démocratique, ils s'expliquent notamment par la difficulté des gouvernements à freiner la progression des groupes djihadistes armés.

Depuis les indépendances, les pays africains se distinguent par le caractère fondamentalement prétorien de leur gouvernance. En effet, si le *modus operandi* a évolué, l'ingérence des militaires dans la sphère politique est un trait récurrent de leurs trajectoires respectives. D'août 2020 à janvier 2022, quatre coups d'État se sont succédé dans l'espace francophone au Mali, au Tchad, en Guinée et au Burkina Faso. Ces nouveaux coups d'État, tout comme celui au Soudan survenu en octobre 2021¹, confirment cette tendance des militaires à vouloir reprendre les rênes de l'État.

Désillusion démocratique

Il est tout d'abord important de situer la prise de pouvoirs par les militaires dans le contexte de désillusion démocratique qui affecte l'Afrique francophone. En effet, certains de ces coups d'État apparaissent comme une réaction face à une classe politique discréditée. Malgré les espoirs suscités par la conférence de La Baule en 1990, les changements sont restés minimes, et les populations, maintenues dans des conditions sociales particulièrement précaires, se sont senties exclues des marchandages politiques, faisant de la démocratie un mirage². En Guinée et au Mali, des scrutins contestés ont ainsi engendré des crises politiques qui semblaient sans issue.

Au Mali, un vaste mouvement de protestations populaires commencé dans les rues a en effet abouti au renversement du président élu Ibrahim Boubacar Keita (dit IBK), le 18 août 2020, par ledit Comité national pour le salut du peuple (CNSP). Le président IBK était en effet mis en cause par la rue pour le caractère peu transparent ayant présidé à la tenue des élections législatives de 2020, ainsi que pour les scandales de mœurs et de corruption – notamment des détournements des budgets de la défense – ayant caractérisé ses deux mandats. Cette nouvelle irruption des militaires à la tête de l'État, consolidée par le renversement des autorités civiles de la transition le 24 mai 2021³, n'est que le dernier épisode d'une succession de coups de force ayant conduit les militaires à prendre le pouvoir⁴.

En Guinée, c'est le discrédit du régime du président civil Alpha Condé, réélu en octobre 2020 pour la troisième fois après avoir introduit une modification très critiquée de la Constitution, puis ayant autorisé le recours à la force contre des manifestants contestant aussi bien la légitimité que la légalité de ce mandat supplémentaire, qui est à l'origine de la prise de pouvoir du lieutenant-colonel Mamady Doumbouya le 5 septembre 2021⁵. À l'origine du coup d'État en Guinée, figure ainsi la contestation du pouvoir d'Alpha Condé dont le troisième mandat est considéré illégitime, tout en s'inscrivant dans une longue série de putschs⁶.

En réalité, la démocratie s'est vue réduite à la tenue de consultations électorales, souvent entachées d'irrégularités, pourtant validées par la communauté internationale, qui s'est ensuite peu émue des violations des libertés fondamentales ou de l'État de droit par les dirigeants proclamés vainqueurs des scrutins⁷. La multiplication des coups d'état apparaît ainsi comme le symptôme d'une profonde crise de la démocratie.

Exaspération sécuritaire

L'incapacité du président IBK et de ses gouvernements successifs à enrayer la progression, l'enracinement et l'expansion des groupes djihadistes armés dans le Nord et l'Est du Burkina Faso et dans l'Ouest du Niger figure également parmi les motivations ayant favorisé la prise de pouvoir du CNSP en 2020.

Au Burkina Faso, l'insurrection populaire de 2014 a mené à la chute et à l'exil de Blaise Compaoré⁸ ainsi qu'à l'instauration d'un régime civil, tout d'abord de transition puis démocratiquement élu. Le président Roch-Marc Christian Kaboré avait fait valoir, lors de son accession au pouvoir en 2015, sa détermination à dépolitiser l'armée et à démilitariser la politique. Pourtant, c'est un coup d'État, perpétré le 24 janvier 2022 par le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), dirigé par le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba⁹, qui l'a emporté, un an à peine après sa réélection pour un second mandat en novembre 2020. Ce coup de force a été perpétré par des éléments de l'armée proche de ladite jeune génération qui s'était opposé, en 2015, au contre-coup d'État fomenté par le général Gilbert Diendéré et des éléments de l'ancien Régiment de sécurité présidentielle (RSP) qui cherchaient à restaurer le régime de Blaise Compaoré. Perçue comme progressiste, cette jeune génération d'officiers subalternes s'était en effet mobilisée alors en faveur de la transition démocratique. Pourtant, la dégradation continue de la situation sécuritaire du pays est à l'origine d'une défiance croissante envers le président civil : les groupes armés islamistes radicaux ont en effet à la fois étendu et plus profondément ancré leur influence dans le Nord et l'Est du pays, tandis que l'influence des groupes d'autodéfense communautaires n'a cessé de s'affirmer, jusqu'à ce que s'impose l'institutionnalisation de certains d'entre eux à travers la loi sur les volontaires pour la défense de la patrie. Le drame d'Inata, survenu le 14 novembre 2021 – lors duquel cinquante-trois gendarmes ont été massacrés par des groupes djihadistes après avoir réclamé en vain des renforts et de la nourriture (ils ont dû chasser durant deux semaines pour se nourrir) – est directement à l'origine du renversement du président Kaboré par certains des officiers¹⁰ auxquels il venait pourtant d'accorder sa confiance pour prendre le relais d'une hiérarchie militaire jugée (tardivement) vieillissante et incompétente¹¹.

Une transition militaire dynastique

L'histoire politique du Tchad est elle aussi fortement marquée par le rôle qu'y ont joué les hommes en armes¹². Au lendemain du décès inattendu du président Idriss Déby Itno, a été mis en place un Comité militaire de transition (CMT) dirigé par le fils du président défunt, Mahamat Idriss Déby, dans le cadre d'une transition dynastique. Cette instauration d'un régime officiellement militaire s'inscrit en réalité dans l'héritage d'un système de gouvernance informel dominé par la figure du maréchal mort au combat¹³, derrière de la façade d'un État démocratique¹⁴ qui a contourné ou manipulé durant des décennies les institutions établies. La constitution de cette junte illustre à la fois la perpétuation du poids politique de la famille Déby et l'importance du groupe ethnique (les Zaghawa) auquel elle appartient.

Les ambiguïtés de la communauté internationale

Les positions adoptées par certains partenaires internationaux ont tendu, sinon à légitimer, du moins à acter les prises de pouvoir illégitimes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. La validation tacite, par la France – qui a immédiatement pris acte, par le biais d'un communiqué de l'Élysée, de l'instauration au Tchad du CMT¹⁵ – mais aussi par l'Union africaine (UA) – qui, pour la première fois de son histoire, n'a pas décidé de sanctions collectives ni de suspension suite à un changement inconstitutionnel de régime¹⁶ –, de l'instauration d'un régime ouvertement militaire au Tchad a incontestablement constitué un précédent de nature à favoriser les prises de pouvoir par les armes sur le continent. L'invocation de la nécessité d'assurer la stabilité régionale a alors été brandie aussi bien par la diplomatie française que par l'organisation continentale pour justifier leurs positions.

Le silence de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) à l'endroit des modifications constitutionnelles ayant permis au président Alpha Condé – mais aussi, dans des conditions similaires, au président ivoirien Alassane Ouattara en 2020 – d'effectuer un troisième mandat en violation des dispositions initiales des chartes fondamentales guinéennes et ivoiriennes a, quant à lui, constitué une grave entorse au Protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance. La passivité de l'organisation ouest-africaine face aux coups de force perpétrés par des civils a contrasté avec la fermeté et la sévérité de la réaction de la Cédéao face aux deux coups d'État survenus au Mali. Ces prises de positions à géométrie variables expliquent à la fois l'indignation des opinions publiques africaines face aux sanctions qu'elles ont adoptées contre les militaires maliens, mais aussi la difficulté de l'organisation ouest-africaine à s'imposer face aux officiers désormais au pouvoir au Burkina Faso et en Guinée¹⁷.

Enfin, la multiplication des coups d'État militaires apparaît à l'évidence comme le symptôme criant de l'échec des très nombreux processus de réforme des systèmes de sécurité visant à l'instauration d'une gouvernance démocratique de la sécurité, promue aussi bien par les partenaires internationaux à l'échelle bilatérale ou multilatérale que par l'UA et la Cédéao à travers leurs cadres spécifiques.

Des putschistes populaires ?

Les réactions populaires face à l'accession au pouvoir des militaires au Mali, en Guinée et au Burkina Faso ont suscité la surprise de la communauté internationale, en raison de l'enthousiasme voire de la liesse qui a entouré ces putschs. La destitution des présidents Kaboré, IBK et Condé n'a en effet pas été contestée : au contraire, de larges manifestations populaires ont affiché un soutien déterminé au changement de régime incarné par de jeunes officiers.

La bienveillance des opinions publiques ouest-africaines face à l'accession au pouvoir des militaires s'explique en partie par la capacité technique qui leur est prêtée de gérer plus efficacement l'insécurité que des autorités civiles. Aussi certains veulent-ils croire qu'au Burkina ou au Mali, l'arrivée à la tête de l'État de soldats, forts d'une solide expérience de combat, pourrait plus facilement mettre fin aux violences endémiques qui affectent les populations. Il n'y a cependant à ce jour aucune étude démontrant que les militaires au pouvoir s'avèrent plus efficaces pour gérer les crises sécuritaires que des gouvernements civils, et peu d'indices permettent de le croire. Amadou Toumani Touré, président malien renversé en 2012, et Blaise Compaoré, chassé du pouvoir en 2014 après l'avoir exercé durant vingt-sept ans, étaient aussi deux militaires.

Par ailleurs, le rôle des acteurs militaires a été largement revalorisé depuis le début des crises sécuritaires des années 2010. Après plusieurs décennies à voir leurs budgets limités et leurs effectifs

contenus en l'absence d'une menace contre le territoire national, les forces de défense sont en effet devenues l'une des préoccupations centrales des gouvernements et des citoyens. Il y a dix ans encore, les ministres de la Défense avaient un portefeuille sans importance. Désormais dotées de moyens considérables en matière de formation, d'entraînement, d'équipement et de budget, tout en étant engagées sur des théâtres d'opération où elles essuient de lourdes pertes, les fonctions militaires ont acquis un nouveau prestige aux yeux des populations.

Au-delà de l'expertise en sécurité qu'on leur prête, la popularité des militaires putschistes repose cependant aussi sur un phénomène plus complexe et profond. Au Burkina Faso par exemple, l'héritage de Thomas Sankara perdure, laissant l'image d'un chef d'État intègre et dévoué à ses concitoyens¹⁸. Si on sait très peu de la vie privée des trois nouveaux chefs d'État malien, burkinabé et guinéen, ils incarnent cependant l'inverse d'une classe politique de plus en plus perçue comme inefficace, corrompue et usurpatrice. Le soutien populaire aux militaires au pouvoir repose sur cette opposition à une classe politique décrédibilisée, qui ne serait là que pour s'enrichir et qui serait soutenue par des acteurs occidentaux de plus en plus rejetés, au premier rang desquels figure la France. Autour des nouveaux chefs d'État en uniforme, des campagnes médiatiques sur les réseaux sociaux mettent ainsi en valeur leur « sacrifice » au profit du peuple ainsi que leur « intégrité », voire leur « humilité ».

Cependant, les réactions populaires de soutien constatées en Afrique de l'Ouest tranchent fondamentalement avec celles de la population tchadienne, dont les protestations face à l'instauration du CMT ont été immédiatement réprimées. Bien que de moindre ampleur, cette répression des manifestations au Tchad rappelle la violence exercée au Soudan contre les populations protestant au péril de leur vie contre le nouveau coup de force perpétré par les militaires, qui ont mis fin de manière sanglante à l'expérience de transition civilo-militaire tentée dans le pays¹⁹.

En réalité, au Burkina Faso, au Mali, en Guinée et plus encore au Tchad, les militaires n'ont jamais été bien loin du pouvoir : leur influence pesait sur l'État, s'ils n'occupaient pas le siège de chef de celui-ci²⁰. La vague de coups d'État actuelle n'est donc pas un épisode anecdotique, mais à la fois le symptôme de démocraties qui ont du mal à s'enraciner, tandis que ladite « montée en puissance » des armées, à travers le soutien apporté au renforcement de leurs capacités opérationnelles de combat, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, signifie qu'elles disposent de nouveau des moyens de s'imposer par les armes dans la sphère politique.

- 1. Cet article ne traite cependant que des coups d'État survenus dans l'espace francophone.
- 2. Entretien avec Hakeem Onapajo, "Africa's 'Coup Contagion': What is driving the rise in military intervention?" [en ligne], Institut Montaigne, 21 mars 2022.
- 3. À la faveur d'un second coup de force, le Président de la transition Bah Ndaw et son Premier ministre Moctar Ouane ont été démis de leurs fonctions par le vice-président chargé des questions de défense, le colonel Assimi Goïta qui est alors devenu le nouveau président de la transition.
- 4. Moussa Traoré renversa le père de l'indépendance Modibo Keïta en 1968. Il fut lui-même renversé en 1991 par Amadou Toumani Touré, qui a cependant rendu le pouvoir aux civils. Élu pour deux mandats successifs entre 2002 et 2012, il fut renversé par la junte dirigée par le capitaine Hamadou Sanogo. Voir « Au Mali, la gouvernance en héritage » [en ligne], Centre

d'études stratégiques de l'Afrique, 29 septembre 2020 ; et Mathurin C. Hounnikpo, « Armées africaines : Chaînon manquant des transitions démocratiques » [en ligne], *Bulletin de la sécurité africaine*, n° 117, 22 janvier 2012.

- 5. Entretien avec Rinaldo Depagne et Vincent Foucher, « Alpha Condé a ouvert la voie au retour de l'armée à la tête de son pays » [en ligne], International Crisis Group, 9 septembre 2021.
- 6. À la mort de Sékou Touré en avril 1984, un Comité militaire de redressement national (CMRN) prit le pouvoir. Sous cette seconde République, l'armée fut l'un des piliers centraux du régime de Lansana Conte. À la mort du président Conté, c'est cette armée divisée qui reprend le pouvoir, le 23 décembre 2008, pour instaurer un nouveau régime d'exception instauré par le Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), dirigé par Moussa Dadis Camara.
- 7. Emmanuel Akinwotu, "Contagious coups: what is fuelling military takeovers across west Africa", *The Guardian*, 7 février 2022.
- 8. Au Burkina Faso, le colonel Saye-Zerbo renversa le régime d'Aboubacar Lamizana le 25 novembre 1980, et instaura un Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRRN). En 1983, Thomas Sankara prit le pouvoir et instaura le Conseil national de la révolution (CNR), d'orientation marxiste. Le capitaine Blaise Compaoré s'empara cependant à son tour du pouvoir, le 15 octobre 1987, à la suite de l'assassinat de Thomas Sankara.
- 9. Carlota Ahrens Teixeira, "Burkina Faso after the coup" [en ligne], Geopolitical Intelligence Services, 3 mai 2022.
- 10. Entretien avec Mathieu Pellerin et Rinaldo Depagne, « L'insécurité, facteur déterminant du putsch de Ouagadougou » [en ligne], International Crisis Group, 28 janvier 2022.
- 11. Ornella Moderan et Fahiraman Rodrique Koné, « À quoi doit-on le coup d'État au Burkina Faso ? » [en ligne], Institut d'études de sécurité, 31 janvier 2022.
- 12. En 1975, le président François Tombalbaye est assassiné et le général Félix Malloum devient président du pays. En 1982, Hissène Habré prend le pouvoir et sera renversé dix ans plus tard par Idriss Déby, officier de formation.
- 13. Idriss Déby, qui s'était proclamé maréchal du Tchad à la suite d'une offensive victorieuse contre le groupe islamiste Boko Haram, est mort sur le front qui opposait l'armée tchadienne aux rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT).
- 14. Paul-Simon Handy, « Transition au Tchad : un test pour l'Afrique centrale » [en ligne], Institut d'études de sécurité, 20 mai 2021.
- 15. Jérôme Tubiana, "How France undermines democracy in Chad", *Foreign Policy*, 24 mai 2021.
- 16. P.-S. Handy, « L'exercice d'équilibrisme de l'UA au sujet du coup d'État au Tchad crée un précédent inquiétant », Institut d'études de sécurité, 2 juin 2021.
- 17. « Au Ghana, un sommet de la Cédéao dominé par les putschs au Mali, en Guinée et au Burkina Faso », *Le Monde*, 3 février 2022.
- 18. Leo Zeilig, "Burkina Faso: from Thomas Sankara to popular resistance", *Review of African Political Economy*, vol. 44, n° 151, 2017, p. 155-164.
- 19. En renversant le Premier ministre civil Abdallah Hamdock le 25 octobre 2021, le coup d'État du chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, a mis fin à la transition vers un pouvoir entièrement civil au Soudan, près de deux ans après la chute d'Omar el-Béchir, dictateur qui était au pouvoir depuis trois décennies.
- 20. Voir Maggie Dwyer, *Soldiers in Revolt: Army Mutinies in Africa*, Oxford, Oxford University Press, 2018.